96
3 P472-

TROIS TYPES

DE

L'HABITANT CANADIEN-FRANCAIS [1]

By Léon Gérin
From La Science Sociale

Mesdames et Messieurs,

Votre présence ici ce soir témoigne de l'intérêt toujours vif que prend une élite de notre société aux choses du Canada français; elle témoigne, aussi, de l'intérêt, nouveau mais grandissant, qui s'attache pour cette élite à l'étude de la science sociale.

Il est heureux qu'il en soit ainsi. Dans toute société, les intellectuels, soucieux du bien-être de leurs concitoyens, soucieux de leur propre influence, doivent chercher à se rendre compte exactement des conditions physiques, des ressources naturelles de leur pays, des moyens d'existence de la masse des travailleurs, des caractères bons ou mauvais que présente l'organisation familiale, locale, publique, de la race. Ils doivent se préoccuper aussi de bien connaître les causes qui déterminent les lois qui régissent de par le monde la stabilité, la force, le bonheur des groupements humains.

Mais pour notre groupe français du Nord-Amérique, resserré par le flot montant de l'immigration polyglotte, soumis à la concurrence de rivaux actifs, la clairvoyance agissante des dirigeants n'est pas seulement la condition indispensable de la

(1) Notre ami et collaborateur, M. Léon Gérin, dont nos lecteurs connaissent les remarquables études sur le Canada, vient de donner cette conférence à l'*Institut canadien-français*, à Ottava, puis, à l'*Université Laval*, à Montréal.

Take this

prospérité sociale : d'elle, dans une grande mesure, dépendront le développement ultérieur de notre prestige, le maintien même de notre autonomie. Dès lors, toute contribution, même la plus modeste, à la connaissance de notre pays, à l'analyse de son état social, mérite quelque attention.

Le travail que je vous présente reproduit les grandes lignes d'une monographie préparée, ces années dernières, d'après la méthode d'observation de Frédéric Le Play et de M. de Tourville, mise en pratique dans la revue la *Science sociale*. L'originalité de cette méthode, c'est que, dans l'étude de toute question, elle demande d'abord que nous nous dépouillions de nos idées préconçues, que nous mettions de côté les notions abstraites, les conceptions métaphysiques, et que nous nous abstenions des généralisations hâtives, pour considérer les phénomènes concrets sur le vif, les choses dans la réalité, les hommes et leurs groupements tels qu'ils se présentent à nous chaque jour. La méthode d'observation exige que nous soumettions les phénomènes et les groupements sociaux à une analyse patiente, complète, que nous les comparions les uns avec les autres, afin d'arriver à les classer exactement et à tirer de leur connaissance des conclusions utiles. Bref, elle applique à l'élucidation des problèmes sociaux les procédés qui ont donné aux sciences physiques et naturelles leur rigueur, leur force de persuasion, leur intérêt pratique.

Ces qualités se trouvent-elles à un degré suffisant dans la brève description que vous allez entendre des conditions sociales sur le versant nord de la vallée laurentienne, à la hauteur du lac Saint-Pierre, pour mériter vos suffrages, vous gagner à la science sociale et à la méthode d'observation; même plus, pour induire quelques-uns ou quelques-unes d'entre vous à préparer de semblables monographies sur d'autres points de la province? C'est peut-être trop de présomption de ma part, et pourtant, je ne puis me défendre tout à fait de l'espérer.

I

Mes observations ont été recueillies principalement à Saint-Justin, sur la rive nord du Saint-Laurent, à peu près à mi-chemin entre Québec et Montréal, ou plus exactement à 25 milles à l'ouest de Trois-Rivières.

Le sol s'étage ici à plusieurs niveaux :

Nous avons, d'abord, la rive plane et basse du fleuve, à peine plus élevée que lui, et même, aux saisons des crues, submergée, sur une partie de sa largeur, par les eaux. Puis, à quelque deux ou trois milles dans l'intérieur, il surgit brusquement une terrasse de quarante ou cinquante pieds de hauteur. A partir de la crête de cette terrasse, le sol continue à s'élever en pente presque imperceptible vers le Nord, sur une distance de trois autres milles; et là, il se produit un second soulèvement beaucoup plus marqué que le précédent. C'est la première arête du massif des Laurentides, qui ferme le bassin laurentien. Au delà s'étend très loin un pays de montagnes atteignant parfois 1.500 pieds de hauteur, sommets arrondis coupés d'étroits vallons.

Dans la plaine basse, c'est Maskinongé; sur la terrasse et la première pente des Laurentides qui y fait suite, c'est Saint-Justin; enfin, à l'arrière-plan, à travers les sommets et les vallons, c'est Saint-Didace.

La ligne ondulée, brisée, que vous voyez ici (voir à la page suivante), représente d'une manière suffisamment fidèle ces niveaux successifs. Si, à partir du fleuve Saint-Laurent, nous dirigeant vers le Nord, vers l'intérieur, nous pratiquions une coupe transversale du sol, la surface se profilerait à peu près comme l'indique ce dessin.

Il est important que nous fassions dès le début cette distinction des trois niveaux du sol; car c'est là le point de départ de toute une série de différences tant physiques que sociales, comme nous allons voir.

Et d'abord, à ces trois niveaux de terrains correspondent diverses natures du sol :

Dans la plaine basse, ce sont des alluvions fines, profondes, fertiles. La terrasse, sur une grande étendue, se compose d'une argile tenace, compacte, difficile de culture, mais profonde et suffisamment fertile. Vers le pied de la montagne, l'argile se mêle à du sable, et finit par être recouvert par lui. La bordure sablonneuse est peu fertile. Caractère général du sol de la terrasse : fertilité moyenne. Dans la montagne, il faut distinguer les sommets et les vallons. Sur les sommets, le sol manque parfois; le sol affleure, ou n'est recouvert que d'une mince couche de terre noire. Dans le fond des vallons, sur les bords de la

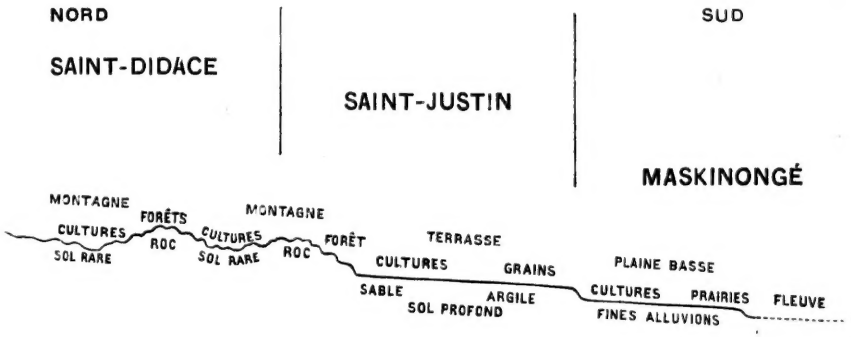

COUPE TRANSVERSALE DU BASSIN LAURENTIEN, VERSANT NORD, A LA HAUTEUR DU LAC SAINT-PIERRE.

rivière Maskinongé et des deux lacs Mandeville, le sol est variable de composition; mais partout assez rare, peu profond et médiocrement fertile. Caractère général du sol de la montagne : faible fertilité.

A ces trois niveaux de terrains avec leurs sols de diverses natures, correspondent diverses productions végétales et animales :

La plaine basse, sur toute son étendue, est admirablement adaptée à la croissance de l'herbe, du foin. Le foin, en effet, demande un terrain meuble, fertile, frais, et ce sont là précisément les qualités qui distinguent les alluvions formant le sol de la plaine basse. Une partie même de la plaine basse (toute

cette largeur qui est submergée périodiquement par les eaux du fleuve), n'a jamais livré d'autre production végétale que l'herbe. C'est une prairie naturelle permanente.

Le sol de la terrasse, au contraire, n'est pas propice à la croissance du foin : l'argile est trop compacte, le sable, en arrière, ni assez riche, ni assez frais, pour que le foin s'y maintienne longtemps sans de fréquents labours et d'abondantes fumures. Mais ce sol, — j'entends surtout la zone argileuse et argilo-sableuse, — est mieux adapté que celui de la plaine basse à la production des grains. Les grains, en effet, veulent une terre assez serrée, compacte. Semés sur un sol léger, frais, les pois, les céréales, poussent « en orgueil », c'est-à-dire donnent beaucoup de paille mais peu de grains.

La production végétale dominante et caractéristique de la montagne, c'est la forêt. Les arbres, en effet, surtout ceux de la catégorie des bois mous, peuvent croître sur les sols les plus maigres, pourvu que l'atmosphère fournisse suffisamment d'humidité. Ici, les hauteurs rocheuses ne peuvent guère produire autre chose ; car si les arbres étaient abattus, la mince couche de terre noire serait emportée par les pluies ; le roc serait mis à nu. Les plantes cultivées n'apparaissent que dans les vallons, et encore là en bien moindre abondance que sur la terrasse ou dans la plaine basse.

De même les espèces animales domestiques, — à l'exception des bœufs de labour et des moutons, — sont en nombre bien moindre dans la montagne que dans les autres zones. D'autre part, c'est dans la montagne, avec ses fourrés épais, sa rivière torrentueuse et ses lacs, que les ressources fournies par le gibier à poil et à plume et le poisson conservent le plus d'importance.

En résumé, nous observons ici, en succession rapide :

Trois situations géographiques : la rive fluviale, le second plan, l'arrière-plan ;

Trois niveaux de terrains : la plaine basse, la terrasse, la montagne ;

Trois principales natures de sol : l'alluvion fertile, l'argile

de fertilité moyenne, les sables et sols grossiers peu fertiles;

Trois principales productions correspondantes : le foin, les grains, la forêt.

Bref, trois milieux physiques distincts offrant des ressources distinctes.

II

Maintenant, dans ces trois milieux physiques, considérons les hommes, et voyons quel parti ils tirent, par le travail, des ressources naturelles.

Nous trouvons que deux ordres de causes ont déterminé les caractères du régime du travail dans chaque zone : la formation antérieure de la race, que les ancêtres ont apportée du pays d'origine, et qui s'est conservée à l'état de tradition; puis les conditions actuelles du milieu, auxquelles les habitants ont dû adapter leurs moyens de production.

La formation antérieure, traditionnelle, est la même dans les trois zones. Dans la plaine basse, sur la terrasse, dans la montagne, la population a une commune origine : elle descend de paysans, de petits cultivateurs des provinces les plus agricoles de la France, qui, vers le milieu du dix-septième siècle, émigrèrent au Canada pour y trouver leur subsistance dans la culture. Aussi, l'organisation du travail est-elle fondamentalement la même dans les trois zones, en ce sens, que, dans l'une comme dans l'autre, la population vit principalement de la culture, de la petite culture, de la petite culture en famille, avec développement des habitudes de communauté, de dépendance et d'assistance mutuelle entre les membres du groupe familial. C'est le fond commun, traditionnel.

Mais, par d'autres caractères très importants, le régime du travail, le type de culture, diffèrent d'une zone à l'autre, et cela est dû à la divergence des conditions physiques locales que j'ai esquissées il y a un instant.

Des trois milieux, c'est la terrasse, c'est Saint-Justin, qui pré-

sente le cas le plus simple. Ici, les habitants ont pour moyen d'existence la culture, avec complément, parfois, d'un métier de fabrication.

Il y a quelques années, je fis la connaissance d'une des familles de Saint-Justin, et je la soumis à une étude minutieuse. Cette famille, — la famille Casaubon, — comprenait, en 1886, onze personnes : le père, la mère; deux vieilles tantes, sœurs du père; l'héritier et sa femme; et cinq autres enfants issus du vieux ménage. Ce groupement de travailleurs exploitait 129 arpents de terre. La culture embrassait une grande variété de productions, mais presque toutes dans une mesure fort restreinte : celle des besoins de la famille. Ainsi, un quart d'arpent était en jardin potager; un arpent en pommes de terre; un huitième d'arpent en lin; à peu près autant en tabac. Des parcelles, variant de un huitième d'arpent à un arpent et quart, étaient en maïs, en orge et en sarrasin; six arpents en blé; enfin, quarante arpents en avoine et en pois. Le troupeau permanent ne comprenait qu'un petit nombre de sujets de quatre ou cinq espèces domestiques : 3 chevaux, 24 poules, 4 porcs, 18 moutons, 10 bêtes bovines.

Un trait saillant de cette exploitation, ce sont les nombreuses industries ou petites fabrications domestiques qui se greffent sur elle. Les femmes filent et tissent au foyer la laine de leurs moutons, le lin récolté sur leur petit champ. Le filage et le tissage sont complétés par des travaux de tricotage et de couture. Des plus beaux brins de paille de froment, la vieille tante Marguerite confectionne, chaque automne, 200 brasses de tresses, dont la tante Julie fait ensuite des chapeaux. Des débris des animaux abattus sur la ferme, la famille tire sa provision de chandelle et de savon. Les peaux sont utilisées pour les réparations aux harnais et de menus ouvrages de cordonnerie. On en fait des mitaines de travail et des genouillères. Avec le poil des porcs, la mère Casaubon confectionne des brosses pour diverses fins : brosses à étriller, brosses à poêle, brosses à hardes, pinceaux à blanchir.

Des 35 arpents de forêts que la famille possède sur la monta-

gne, les hommes tirent d'abord, le sucre et le sirop d'érable; puis, le bois de chauffage pour la maison; enfin, le bois d'œuvre pour les travaux de charpenterie, de menuiserie, de charronnage, de tonnellerie. Le père Casaubon et son fils Charles sont charpentiers; ils réparent et construisent en neuf des maisons, granges, étables, remises. Le père répare aussi les voitures et en fait de neuves; toutes les voitures en usage sur la ferme ont été faites par lui, à l'exception des ferrements. Casaubon et ses fils ont fait eux-mêmes la plupart de leurs outils de culture, fourches, râteaux à main, et jusqu'au râteau à cheval utilisé pour la rentrée du foin. Pierre, un des fils, fait des bois de chaise en frêne et en plaine. Charles (l'héritier) et sa femme foncent ces chaises en peau; le père les fonce en écorce d'orme. Les hommes sont encore à leurs heures tonneliers. C'est Charles qui a fait les seaux en forme de barillets qui servent à puiser l'eau pour les besoins journaliers; les 300 seaux de pin de l'érablière, ou sucrerie, ont été faits à la maison. Enfin, au moyen d'un instrument spécial que lui a transmis son père, le chef de famille fait avec l'écorce intérieure du tilleul, comme aussi avec l'étoupe du lin, une corde résistante et de belle apparence.

Par cette culture mixte assistée de fabrications domestiques, la famille se pourvoit directement par le travail de ses membres de la plupart des articles de sa consommation : céréales, farines, légumes, fruits, viandes, œufs, beurre, lait, bière; meubles et linge de ménage; vêtements de travail; instruments de travail, et jusqu'à du tabac. Les seuls travaux qui soient développés au delà des besoins de la famille, et qui donnent un revenu par la vente, sont la culture des grains, la production du lait; et à un moindre degré, le filage et le tissage (pour les femmes), la charpenterie et la menuiserie (pour les hommes).

En résumé, ce qui distingue les exploitations rurales sur la terrasse, à Saint-Justin, c'est que la culture y est mixte à un degré très grand, qu'elle est vivrière, c'est-à-dire développée dans la mesure des besoins de chaque famille; qu'enfin, elle a pour complément de nombreuses petites fabrications domestiques.

A Saint-Didace, dans la montagne, où si vous le voulez bien, nous allons nous transporter pour quelques instants, le régime du travail n'est pas le même. D'abord, la culture y est bien moins développée qu'à Saint-Justin; la proportion des cultivateurs qui vivent entièrement de l'exploitation de leur domaine, est bien moins forte qu'à Saint-Justin. Et la chose se conçoit facilement, puisque nous savons que, dans la montagne, le sol est beaucoup plus rare et moins fertile que sur la terrasse, et qu'à égalité d'efforts et de moyens, les rendements sont plus faibles. En second lieu, à Saint-Didace, on trouve également une proportion moins forte qu'à Saint-Justin de cultivateurs-artisans, c'est-à-dire de cultivateurs complétant le revenu de leurs terres par l'exercice d'un métier de fabrication. Et cela se conçoit bien encore. Ces métiers accessoires ne peuvent s'exercer, prospérer, qu'au sein d'un voisinage relativement dense ; et dans la montagne, la culture ne se développant que faiblement, la population reste clairsemée.

A Saint-Didace, le travail supplémentaire de la culture, c'est l'abatage et le transport des produits de la forêt. Nous avons vu, en effet, précédemment, que la montagne est une grande réserve forestière naturelle. La faible profondeur, la pauvreté du sol dans lequel la forêt pousse ses racines, l'ont sauvée de la hache du défricheur. Les bois mous, les conifères, qui s'y trouvent en forte proportion, sont précisément les essences qui ont le plus de valeur pour l'exploitation forestière, parce que ce sont celles qui se transportent au loin le plus facilement : on peut flotter les bois mous sur les rivières, ce qu'on ne peut pas faire pour les bois durs. Il y a quelque trente ans, l'exploitation forestière battait son plein à Saint-Didace. Des capitalistes des États-Unis avaient installé une scierie importante à Maskinongé, dans la basse plaine, et ils payaient de bons prix pour les billes qu'on débitait sur les sommets et les pentes de Saint-Didace, et qu'on flottait, au printemps, sur le cours de la rivière Maskinongé. Cette scierie a cessé de fonctionner régulièrement vers 1875, après avoir en grande partie épuisé sa source d'approvisionnement. Mais encore aujourd'hui, les cultivateurs de Saint-Didace,

tous les hivers, recueillent dans la forêt les plus belles pièces de bois de service, débitent du bois de chauffage, enlèvent l'écorce des « pruches » (*tsuga canadensis*) ; puis ils charroient ces divers produits et les vendent dans la plaine. De même aussi, les jeunes gens louent leurs bras aux *jobbers* (sous-entrepreneurs de coupes de bois), dans les chantiers de Saint-Alexis, plus loin encore dans l'intérieur.

De Saint-Didace, passons à Maskinongé, sur la rive du fleuve. Encore une fois le tableau change, le régime du travail se modifie. Nous avons observé au début que le sol de Maskinongé était naturellement plus fertile que celui de Saint-Didace et même que celui de Saint-Justin. Pour une somme égale de travail et de calcul, l'habitant de la plaine basse obtiendra donc de plus fortes récoltes, retirera plus par acre que l'habitant de la montagne ou même que celui de la terrasse. L'habitant de la plaine basse n'est donc pas, comme celui de la montagne, contraint de chercher un complément aux ressources de la culture dans les rudes travaux d'abatage et de transport des bois. L'habitant de la plaine basse, d'autre part, comparé à celui de la terrasse, aura souvent une plus grande quantité de produits à vendre, surtout plus de foin.

Mais il y a plus : l'habitant de la plaine basse est beaucoup mieux situé que celui de la terrasse et que celui de la montagne pour écouler les produits de sa culture. Il habite le bord du fleuve, et le fleuve est une grande voie naturelle, accessible aux navires océaniques du plus fort tonnage. C'est aussi, nécessairement, le long de la rive plane du Saint-Laurent, en rapport direct avec la navigation fluviale et maritime, que les voies ferrées ont été construites. C'est encore dans la plaine basse que les fabriques les plus importantes, que les villages ou bourgs les plus considérables apparaissent. Bref, c'est ici que se concentre l'activité industrielle et commerciale de la région.

Pour cette double raison : productivité naturelle plus grande du sol, voisinage du fleuve et des moyens de transport et d'écoulement des produits, le cultivateur de la plaine basse diffère de celui de la terrasse et de la montagne. Il cherche moins que

ces derniers à subvenir directement à tous les besoins petits ou grands de sa famille. Il cultive plus en vue de la vente. Il deviendra parfois spécialiste, aura la grande partie de sa terre en foin, qu'il mettra en balles pressées et qu'il exportera. Il fait de la culture commerciale.

III

Il suffira maintenant de brèves explications pour nous permettre de saisir la raison des autres divergences de caractères sociaux qui se manifestent entre nos trois types. En premier lieu, tandis que l'habitant de la terrasse est, en général, à l'aise, celui de la montagne est presque toujours pauvre, et celui de la plaine basse est assez souvent riche. Les statistiques municipales nous font voir que les terres ont une valeur à Saint-Didace de 150 dollars par tête, à Saint-Justin de 300 dollars par tête, et à Maskinongé de 400 dollars par tête, en moyenne.

L'habitant de la montagne reste pauvre parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus défavorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est maigre, les voies de transport sont éloignées; l'abatage et le charroi du bois, comme tous les travaux rudes et primitifs, sont mal rémunérés.

L'habitant de la plaine basse s'enrichit assez souvent, parce que son travail s'accomplit dans les conditions les plus favorables à la fois au point de vue de la production agricole et de la vente. Le sol est riche, les voies de transport sont à proximité. On trouve ici des cultivateurs qui ont amassé de petites fortunes, 50 ou 60 mille dollars, et même davantage.

L'habitant de la terrasse occupe une situation intermédiaire. Son sol est plus productif que celui de la montagne; mais le mouvement commercial y est moins actif que dans la plaine basse.

L'organisation de la famille, fondamentalement la même dans

les trois zones, présente, néanmoins, de l'une à l'autre, des différences appréciables. A Saint-Justin, on observe communément un type de famille nombreuse, étroitement groupée et prospère. Jusqu'à l'âge de leur mariage, les enfants travaillent ensemble sous la direction des parents. Ceux-ci, de leur côté, pourvoient, dans la mesure des moyens de la famille, à l'établissement de chacun des enfants. La préoccupation de tous les membres du groupe est, d'abord, d'assurer le maintien en leur entier du domaine et du foyer paternel; puis, d'aider le plus possible à l'établissement au dehors de ceux des enfants qui auront à fonder de nouvelles familles.

Ce type de famille, que la science sociale désigne sous le nom de « quasi-patriarcale » (parce qu'elle reproduit, quoique imparfaitement, beaucoup des traits de la famille patriarcale pure de l'Orient et de l'antiquité), ne se retrouve aussi accentuée ni à Saint-Didace, ni à Maskinongé, bien que pour des raisons différentes dans chaque cas. Dans la montagne, c'est le milieu physique difficile, peu productif, qui contrecarre les pratiques traditionnelles de groupement étroit au foyer. Le chef de famille n'arrive pas à développer suffisamment son exploitation agricole pour donner de l'emploi chez lui à ses enfants. Dès l'âge de quinze ou seize ans, ils quittent le foyer paternel et vont louer leurs bras dans les chantiers à bois.

Dans la plaine basse, au contraire, la distension des liens de famille n'est pas déterminée par la dureté du milieu physique, mais par la complication du milieu social, par l'apparition d'un commencement de richesse et de commerce, résultat des conditions physiques plus favorables, comme je l'ai dit. Tandis que l'habitant de la terrasse, qui s'applique à vivre directement des produits de sa terre, se maintient à la seule condition que la récolte ne soit pas trop mauvaise; l'habitant de la plaine basse, qui compte davantage sur le revenu dérivant de la vente de ses produits, est, en outre, exposé à toutes les fluctuations du commerce. Il y a quelques années, la crise agricole a sévi dans toute cette région : les terres de Maskinongé, dans l'espace de deux années, ont subi une dépréciation de 13 dollars de l'acre; les

terres de Saint-Justin, dans le même laps de temps ne sont tombées que de un dollar de l'acre.

De même, dans la plaine basse, le cultivateur, précisément parce qu'il manipule plus d'argent et qu'il est plus rapproché des petits centres urbains, plus entraîné par l'exemple des petits bourgeois, est plus porté que l'habitant de la terrasse au « luxe », aux dépenses inconsidérées et d'apparat. Les enfants subissent aussi plus fortement les influences extérieures. Ils sont parfois plus intéressés, moins disposés à faire des sacrifices pour le bien-être commun de la famille. Aussi, arrive-t-il plus fréquemment dans la plaine basse que des familles de cultivateurs cossus, menant assez large vie, se trouvent ruinées, et soient obligées de quitter le pays. Elles ont bien vécu tant que le foin s'est vendu à de hauts prix; mais elles n'ont pas su se prémunir contre les années de crise. Et les habitants de Saint-Justin considèrent que, en dépit des apparences, leur situation est meilleure, plus solide, sinon aussi brillante, que celle des habitants de la plaine basse.

Autre différence. Si je voulais caractériser brièvement la manière de vivre dans chacune de nos trois zones, je dirais : Saint-Didace, égalité, rudesse; Saint-Justin, égalité, politesse; Maskinongé, distinctions sociales naissantes.

Nous savons que les conditions dans lesquelles le travail se poursuit à Saint-Didace ne se prêtent pas au développement de la richesse, ni même de l'aisance. Tous restent à peu près au même niveau, et ce niveau, c'est la gêne pécuniaire. On se rend compte, aussi, que les travaux journaliers auxquels se livrent les habitants de la montagne, travaux de culture primitive, travaux rudes de défrichement, d'abatage et de flottage des bois, ne leur inculquent guère de savoir-vivre. « Mes voisins sont de braves gens, me disait un ancien habitant de cette paroisse, seulement la plupart ne sont pas « particuliers » : ils entrent chez vous les bottes crottées, crachent sur les planchers et prolongent leurs visites plus que de raison. »

A Saint-Justin, si la richesse est absente, l'aisance est assez générale. Le régime du travail moins rude, moins grossier que

dans la montagne, laisse aux familles plus de loisirs pour se cultiver.

A Maskinongé et dans toute la plaine basse, par suite de l'adjonction du commerce à la culture, l'égalité commence à disparaître, la richesse commence à se produire, et avec elles se font jour les distinctions et les prétentions sociales. A l'imitation des urbains, on tend à se répartir en classes, en catégories de gens plus ou moins distingués. Un exemple fera bien voir la différence qui existe sous ce rapport entre la terrasse et la plaine. A l'occasion du baptême de l'enfant, à Saint-Justin, la porteuse n'est pas payée; c'est une voisine et elle prend part au repas de famille. Dans la plaine basse, voisinage de Louiseville, la porteuse reçoit un salaire et n'est pas invitée à table.

Passons à l'examen du degré d'instruction des habitants; nous relevons encore des différences entre les trois zones. La statistique officielle nous dit que pour 100 jeunes gens et jeunes filles à Saint-Didace, il y en a 23 ne sachant même pas lire; que pour pareil nombre à Saint-Justin, il y en a 10 ne sachant pas lire. Cette différence n'a pas lieu de nous surprendre. L'instruction primaire, la lecture, l'écriture, le calcul, sont essentiellement des procédés destinés à faciliter les opérations de l'esprit. Dès lors, il va de soi qu'ils se diffuseront en divers milieux dans la mesure où les occupations quotidiennes des habitants exigeront un travail intellectuel. Et il est clair que la culture rude, primitive, isolée, et les travaux encore plus rudes d'abatage et de charroyage du bois qui se pratiquent à Saint-Didace, demandent beaucoup de force musculaire, mais assez peu de calcul et de réflexion.

Il est clair, d'autre part, que, dans la plaine basse, où la culture est bien plus avancée et prend un caractère commercial, l'habitant travaillera moins des bras et plus de la tête. Il sera plus porté vers l'instruction et y poussera davantage ses enfants. C'est aussi à Maskinongé et dans la plaine basse que se recrutent surtout les professions libérales et le clergé. Saint-Justin n'a encore fourni que trois ou quatre prêtres et un avocat. Dans la basse plaine, au contraire, on trouve de nombreuses familles

livrant à chaque génération une ample moisson de médecins, de notaires, d'avocats, d'hommes de lettres, et, surtout, de prêtres et de religieuses.

Les pratiques et les croyances religieuses diffèrent aussi d'une zone à l'autre. L'habitant de la montagne est moral, vertueux. Sa vie toute de travail pénible et de frugalité éloigne bien des tentations. L'habitant de la montagne est docile à la voix du prêtre. Absolument sans prétentions dans le domaine intellectuel et philosophique, il accepte sans discuter l'enseignement et la direction que lui donne le curé. Et cela d'autant plus volontiers, que l'isolement le met à l'abri des influences extérieures. Il a la foi du charbonnier. A Saint-Justin, les mêmes conditions se retrouvent, mais déjà quelque peu atténuées.

Dans la plaine basse, les choses changent. Le culte public est bien aussi développé que sur la terrasse ou dans la montagne. A cause de la richesse plus grande et de l'agglomération des habitants, les cérémonies religieuses ont souvent plus d'éclat dans la plaine basse, et les fondations pieuses, églises, presbytères, couvents, collèges, y ont généralement plus d'importance. Mais les dispositions des habitants ne sont plus les mêmes. Ils ont l'esprit plus aiguisé par le commerce, plus d'activité cérébrale, plus de prétentions d'ordre philosophique, plus de subtilité et moins de docilité. Un ami qui a longtemps résidé dans ce voisinage, me racontait naguère l'histoire du chef d'une de ces familles « sacerdotales » (ainsi appelées à cause du grand nombre de prêtres et de religieuses qu'elles ont fourni à chaque génération) de Maskinongé, catholique rigide en même temps que partisan obstiné et abonné fidèle de la feuille anticléricale de l'époque. Autre fait significatif : à la suite d'une querelle avec leur curé et leur évêque, plusieurs des habitants de Maskinongé se sont séparés de l'église catholique; ils se rattachent aujourd'hui à la secte baptiste.

Considérons, maintenant, les relations de voisinage; nous allons voir se manifester de nouvelles différences. A Saint-Justin, les rapports entre les familles sont étroits, cordiaux, bienveillants. Les deux premiers voisins, celui de droite, celui de

gauche, font pour ainsi dire partie de la famille. On se rend beaucoup de services de voisin à voisin, on se prête des instruments de travail, on échange des coups de main, on s'assiste dans le malheur et la maladie. Les familles d'un même « rang » (ou concession de terres) s'entendent pour secourir les plus pauvres d'entre elles et ne les laisser manquer de rien.

A Saint-Didace, la rareté du sol arable et les accidents du terrain ont forcé les familles à se disséminer, à espacer leurs demeures. C'est déjà une condition peu favorable à l'entretien de rapports étroits de voisinage. En outre, ces familles sont moins en état de s'assister, parce que la proportion des très pauvres y est plus forte, que les familles parvenues à l'aisance sont bien moins nombreuses. Sans compter que ces rares familles parvenues à l'aisance sont (à cause des privations grandes qu'elles ont dû s'imposer pour y arriver et qu'elles doivent continuer à s'imposer pour se maintenir) moins bienveillantes, plus rigoureuses dans l'exercice de leurs droits de propriétaires. Une circonstance le fera bien voir. A Saint-Justin, comme à Saint-Didace, il existe de par la loi une cour de commissaires pour la décision des petites causes. Mais tandis qu'à Saint-Justin, cette cour n'a pas eu à siéger depuis quinze ans, à Saint-Didace, m'assure-t-on, elle fonctionne activement tous les mois.

On me faisait observer un jour à Saint-Justin que les pauvres de la paroisse étaient pourvus à domicile par le moyen de « tournées » ou collectes périodiques; et on ajoutait que les seuls mendiants qu'on rencontrât sur les chemins étaient ceux venus d'autres paroisses, et, particulièrement, des villages de la plaine basse. Ce qui rend le rôle tutélaire du voisinage moins effectif dans la plaine basse, ce n'est pas, comme dans la montagne, la difficulté du milieu physique, mais la complexité plus grande du milieu social. Il est plus facile de s'enrichir sur les terres de la plaine basse; il est aussi plus facile de s'y ruiner. Du reste, la population étant plus agglomérée et les intérêts plus importants, les procédés simples d'assistance de voisin à voisin ne suffisent plus.

Enfin, dernière différence à signaler : à Saint-Justin, la

paroisse forme un groupement fort, solide, compact. L'union la plus parfaite existe entre les familles d'habitants, de même qu'entre celles-ci, les notables et le curé. La paroisse est ici comme l'image agrandie de la famille, dont le curé serait le patriarche. Son autorité, étendue à de multiples intérêts, est reconnue de tous. Il n'en est pas ainsi dans les paroisses de la plaine basse, où l'on observe fréquemment que les rapports des habitants entre eux, ou des hommes des professions libérales entre eux, ou des uns et des autres avec le curé, sont en maintes occasions troublés.

Vous voyez, Mesdames et Messieurs, qu'il n'est pas indifférent de vivre dans la plaine basse, sur la terrasse ou dans la montagne. Vous voyez aussi comme tout se tient dans l'organisme social. Partis de simples différences dans la situation géographique, le relief et la composition du sol, nous aboutissons par un enchaînement rigoureux de causes et d'effets, à des contrastes frappants d'ordre intellectuel et moral. Le tableau ci-contre présente en raccourci les caractères sociaux divergents de nos trois zones.

Et maintenant, quelles conclusions allons-nous tirer de la comparaison de ces trois types : Vous avez pu observer que, des trois, celui qui présente, en général, les caractères les plus favorables, qui, du moins, semble le plus stable et le plus prospère, c'est l'habitant de la terrasse. Et la raison très apparente, c'est que là, sur la terrasse, les conditions physiques et sociales sont telles que la misère et la richesse à la fois se trouvent exclues. Il suffit de l'exercice d'aptitudes fort ordinaires, de moyens à la portée de tous, pour arriver là à l'aisance; et d'autre part, les familles sont mises à l'abri des dangers de la richesse et de la vie facile. Dès que l'habitant se trouve placé dans des conditions physiques plus difficiles, comme dans la montagne, ou dans des conditions sociales plus compliquées, comme dans la plaine basse, aussitôt son bien-être, sa stabilité, sa prospérité, nous l'avons vu, subissent de graves atteintes.

Or, les conditions d'heureuse médiocrité observables sur la ter-

	SAINT-DIDACE	SAINT-JUSTIN	MASKINONGÉ
LIEU : BASSIN DU SAINT-LAURENT, (COURS MITOYEN, RIVE NORD).....	Sommets et Vallons.....	Terrasse plane.....	Plaine basse.
	Sol rare, souvent maigre et grossier.	Sol profond, abondant, assez fertile généralement.....	Sol profond, abondant, fines alluvions fertiles.
	Forêts, productions spontanées et produits variés de la culture.....	Productions variées de la culture, avec prédominance des grains....	Productions variées de la culture avec prédominance du foin.
TRAVAIL : CULTURE QUASI-PATRIARCALE.....	Fragmentaire, aidée de simple récolte et de travaux forestiers primitifs.	Petite, vivrière, avec complément de fabrications accessoires.....	Plus spécialisée associée au commerce.
PROPRIÉTÉ : DOMAINE PLEIN PAYSAN.....	Réduit et instable.....	Large et stable.....	Parfois riche, mais instable.
	Estimation foncière : 150 dollars par tête.....	Estimation foncière : 320 dollars par tête.....	Estimation foncière : 400 dollars par tête.
	Gêne fréquente...	Aisance générale.....	Apparition spasmodique et instable de la richesse.
FAMILLE : QUASI-PATRIARCALE.....	Ebranlée par les conditions difficiles du milieu physique.....	Prospère.....	Ebranlée par la complication du milieu social.
MODE ET *PHASES* DE *L'EXISTENCE*.....	Simplicité et rudesse des mœurs...	Simplicité et douceurs des mœurs...	Prétentions et distinctions sociales.
COMMERCE.....	Très faible; isolement.....	Peu développé; demi-isolement.....	Relativement développé; grande voie de commerce.
CULTURES INTELLECTUELLES.....	Illettrés adolescents : 24 pour 100...	Illettrés adolescents : 10 pour 100..	Illettrés adolescents : 6 1/2 pour 100.
	Arts libéraux naissants et instables.	Arts libéraux effacés.....	Arts libéraux s'affirmant.
RELIGION : CATHOLIQUE.	Simplicité et unité de foi; intensité de vie religieuse.....	Simplicité et unité de foi; développement des pratiques religieuses..	Subtilité plus grande d'esprit; schisme de quelques-uns.
VOISINAGE.....	Rapports moins étroits et moins bienveillants, par suite du plus grand éloignement des foyers, de la moindre stabilité des familles et des difficultés plus grandes d'existence...	Rôle bienveillant et tutélaire du voisinage favorisé par les conditions relativement faciles d'existence, la stabilité des familles et la proximité des foyers.....	Rapports rendus moins intimes, moins cordiaux et moins effectifs par suite de la complication du milieu social.
PAROISSE.....	Limitée par la pauvreté du milieu...	Florissante; le gouvernement paroissial étendu aux intérêts les plus divers et reconnu de tous.....	Ebranlée; dissensions et divisions locales.

rasse sont dès aujourd'hui exceptionnelles chez nous; bientôt elles auront disparu. D'une part, les meilleures terres de la plaine et des vallons étant toutes prises, les colons seront contraints de s'engager sur des sols de montagne de plus en plus revêches et ingrats; et d'autre part, les anciens établissements de la plaine seront de plus en plus envahis, entraînés par le mouvement industriel et commercial.

Est-ce à dire que notre race soit vouée irrémédiablement à la décadence? Que, fatalement, elle n'échappera à l'influence énervante, désorganisante, de la plaine riche, que pour tomber sous l'influence déprimante de la montagne pauvre? Non. La science sociale, qui met en lumière l'influence des milieux, ne perd pas de vue cet autre puissant facteur : la volonté humaine, l'initiative individuelle. Des pays qui, sous un régime peu intensif de travail, restent pauvres, peuvent, par la mise en œuvre de moyens plus énergiques, être amenés à livrer les richesses latentes de leur sol ou de leur sous-sol. Déjà la situation matérielle de Saint-Didace a été sensiblement améliorée par l'introduction de l'industrie laitière; et d'autres pays de montagnes voisins sont en train de recevoir une impulsion toute nouvelle de l'établissement sur place de grandes usines forestières. De même, aussi, par l'infusion de plus hautes facultés morales, l'homme peut être rendu apte à se maintenir en dépit de la complication du milieu social. Bien plus, il peut être dressé à se servir de ces conditions sociales plus complexes pour s'élever à de plus grandes hauteurs.

C'est une question d'éducation.

Aussi dirai-je en terminant : en vue des conditions difficiles dans lesquelles nous allons être forcés de nous engager de plus en plus, appliquons-nous à développer en nous-mêmes, à répandre autour de nous, plus d'initiative individuelle, plus de connaissances pratiques, plus de force morale, de plus hautes lumières religieuses.

Léon Gérin.